

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 21 janvier à 19h30 en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions de l'assemblée
(portant uniquement sur les sujets à l'ordre du jour)
4. Transfert des surplus au Lac Marieville
5. Modification de la résolution 19-01-3611 - Accréditation du PRDEA pour Alerte-Santé
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-261 modifiant le règlement 2019-260 décrétant les taux de taxation et tarifs pour l'exercice financier 2019
7. Levée de la séance.

Procès-verbal

Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Michel Arseneault, à 19h30.

Sont présents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1
 Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2
 Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3
 Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5
 Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Est absent : Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4

L'avis de convocation a été signifié à l'ensemble des membres du conseil municipal conformément à la loi.

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

19-01-3629

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, lequel ne peut être modifié.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3630

Transfert des surplus au Lac Marieville

CONSIDÉRANT QUE les revenus du Lac Marieville sont plus élevés que les dépenses pour l'année 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de transférer au surplus accumulé affecté au Lac Marieville un montant de 1196.26\$ tel qu'indiqué à l'état des revenus et des dépenses 20187 pour l'irrigation des vergers préparés par la responsable des finances.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3631

Modification de la résolution 18-12-3611 - Accréditation du PRDEA - Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (CISSS)

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre demande à la municipalité de préciser sa résolution datant du 10 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le service à mettre en place est le service Premiers Répondants Défibillateur Externe Automatisé (PRDEA) au sein du service incendie de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE 21 pompiers et officiers du Service de Sécurité Incendie de Rougemont ont reçu, les 19 et 20 janvier 2019 une formation PRDEA dispensée par un organisme reconnu par le CISSS;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de modifier la résolution 18-12-3611 afin d'y inclure les « considérant » inscrits à la présente résolution et de :

- Nommer le directeur du service incendie, M. Patrick Brodeur, responsable du dossier PRDEA pour l'entité responsable, soit le Service de Sécurité Incendie (SSI) de Rougemont, M. Brodeur agira aussi à titre de représentant du SSI;
- Autoriser la directrice générale, Mme Kathia Joseph et le directeur du service incendie, M. Patrick Brodeur à signer, pour et au nom de la Municipalité de Rougemont, l'entente avec le CISSS.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3632

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-261 modifiant le règlement 2019-260 décrétant les taux de taxation et tarifs pour l'exercice financier 2019

Monsieur Pierre Dion, conseiller, donne l'avis de motion relativement au règlement 2019-261 qui sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure. La directrice générale dépose le projet de règlement 2019-261 et en fait la présentation. Des copies du projet de règlement ont été rendu disponible dans la salle.

19-01-3633

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Vote pour : 5

Vote contre :

.....
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

.....
Maire